

Chapitre 7.3 : "Lancer des grands chantiers écologiques, créateurs d'emplois"

La Tendance CLAIRE a décidé d' "appeler à voter pour Jean-Luc Mélenchon tout en menant bataille contre les impasses réformistes de son programme"

(

<https://tendanceclaire.org/article.php?id=1705>. C'est pourquoi nous proposons une analyse critique du programme de l'Union populaire.



Billets précédents :

Chapitre 1.1, Chapitre 1.2, Chapitre 1.3, Chapitre 1.4, Chapitre 1.5, Chapitre 1.6

Chapitres 2.1 et 2.2, Chapitre 2.3, Chapitre 2.4, Chapitre 2.5, Chapitre 2.6

Chapitre 3.1, Chapitre 3.2, Chapitre 3.3, Chapitre 3.4

Chapitre 4.1, Chapitre 4.2, Chapitre 4.3, Chapitre 4.4, Chapitre 4.5

Chapitre 5.1, Chapitre 5.2, Chapitre 5.3, Chapitre 5.4, Chapitre 5.5, Chapitre 5.6, Chapitre 5.7

Chapitre 6.1, Chapitre 6.2, Chapitre 6.3, Chapitre 6.4, Chapitre 6.5

Chapitres 7.1 et 7.2

7. 3) « Lancer des grands chantiers écologiques, créateurs d'emplois »... mais pourquoi les entreprises capitalistes accepteraient-elles de faire cela ?

Ce point reprend et complète, sur le plan de l'emploi, des mesures qui ont pour certaines été déjà présentées dans les chapitres sur les questions écologique. En effet, « *le changement climatique est commencé. Les mandats Sarkozy, Hollande et Macron nous ont fait prendre du retard dans les batailles pour y faire face et s'y adapter. Il y a urgence à planifier la bifurcation écologique de notre économie en lançant de grands chantiers pour relever ce défi. Ce plan peut créer plusieurs centaines de milliers d'emplois et réduire massivement le chômage.* » Dès lors, il est juste de vouloir « *engager un plan global de rénovation de nos infrastructures pour les adapter au*

changement climatique » (mais est-ce possible si l'on s'en remet pour cela aux entreprises privées ? Voir le chapitre 4.3 sur la « rénovation énergétique ») ; « lancer un plan de dépollution de la Méditerranée et de nos façades maritimes et fonds marins dans l'océan Atlantique, la mer du Nord, l'océan Indien, et l'océan Pacifique » (à condition encore une fois que les peuples des territoires en question en soient d'accord) ; « rénover l'intégralité des réseaux d'eau et d'assainissement pour limiter les fuites » (mais pour cela il faut exproprier Suez et Veolia : voir le chapitre 5.3) ; « lancer des grands travaux de rénovation des voies ferrées et de réouverture des lignes et gares fermées dans les trente dernières années » (d'accord bien sûr : voir le chapitre 3.4 et le chapitre 4.2) ; « investir dans l'efficacité et la sobriété énergétiques, ainsi que dans les projets énergétiques innovants comme les énergies marines renouvelables » (oui, et il est d'ailleurs curieux que cela n'ait pas été dit dans la partie II, consacrée principalement aux questions écologiques) ; « accélérer la modernisation du réseau de lignes à haute tension et leur enfouissement » (*idem*) ; « réaliser un diagnostic national des ouvrages d'art (ponts, viaducs, digues, barrages) et les consolider » (c'est en effet urgent, car il avait été dit après le terrible accident de Gênes en 2019, que beaucoup d'ouvrages en France étaient dangereux) ; « reconstituer de manière durable nos capacités productives de bois et les fixer au plus près des massifs forestiers : sciage, menuiserie (meubles, charpentes, constructions écologiques), production de panneaux, cartons et pâtes à papier » (voir cependant nos critiques sur ce point dans le chapitre 5.5) et « développer une filière d'écoconstruction en matériaux biosourcés (dont bois, terre, paille) »....

Tout cela est donc globalement juste, mais le programme AEC fait comme s'il suffisait de « lancer des grands chantiers » pour que les emplois soient « créés », comme par enchantement. Or pourquoi les entreprises accepteraient-elles de suivre des projets si ambitieux et embaucheraient-elles des travailleur/se-s pour cela ? Elles sont évidemment mues avant tout par le profit, car telle est la logique du système capitaliste. Donc elles n'accepteraient ces travaux que si c'était rentable pour elles. Mais cela ne peut pas être rentable si le « coût du travail » est trop élevé, surtout si on rétablit des acquis sociaux supprimés ces dernières années, voire si on en impose d'autres. Et à cela s'ajoute l'inflation actuelle sur les matériaux et les énergies, qui affecte particulièrement la construction. En d'autres termes, les entreprises capitalistes ne voudront pas faire ce que propose le programme AEC. C'est d'ailleurs pour cela que, dans d'autres passages, celui-ci propose que l'État les subventionne : nous avons déjà dit notre opposition à cette politique, qui d'ailleurs n'a pas souvent permis de « créer des emplois » (mais a au mieux évité d'en supprimer davantage, les entreprises faisant du chantage à l'emploi pour toucher les subventions en question). Dès lors, la seule solution est que les travaux en question soient pris en charge, pour l'essentiel, par l'État lui-même, donc que soient constitués des entreprises publiques nationales, à notre avis sous contrôle des travailleur/se-s et des usager/ère-s. Et comme de telles entreprises elles-mêmes ne pourraient pas être créées de toute pièce du jour au lendemain, il faudrait passer par l'expropriation et la nationalisation des grandes entreprises existant dans le secteur de la construction et de l'énergie, qui sont

justement parmi les plus importantes du pays... Mais c'est ce à quoi le programme AEC se refuse de fait (contrairement à celui du PS et du PC des années 1970, même s'ils l'ont finalement trahi). Or cela condamne son projet, juste sur le papier, à ne pas pouvoir se réaliser sérieusement...

Luc Raisse, le 27 mars 2022